

alternatives sud

Quêtes d'industrialisation au Sud

Points de vue du Sud



TRIMESTRIEL | 2^e TR. 2019

Alternatives Sud

Fondateur

François Houtart

Rédaction et administration

Jacques Bastin, Enrique Cueto, Laurent Delcourt, Christophe Douxchamps,
Bernard Duterme (directeur), Liliane Kabugubugu,
Aurélié Leroy, Cédric Leterme, Carlos Mendoza,
François Polet, Frédéric Thomas, Nathalie Vanhumbecq
Centre Tricontinental-Cetri
Avenue Sainte Gertrude, 5
B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Tél. : 32 (0) 10-48-95-60 / Fax. : 32 (0) 10-48-95-69
duterme@cetri.be / cetri@cetri.be / www.cetri.be

Conseil éditorial (Afrique, Amérique latine, Asie)

Sarah Ben Néfissa (Égypte), Saturnino Jun Borrás (Philippines), Suzy Castor (Haïti),
Yves Alexandre Chouala (Cameroun), Abdelnasser Djabi (Algérie), Leonard Gentle
(Afrique du Sud), Pablo Gonzalez Casanova (Mexique), Laura Hurtado (Guatemala),
Lau Kin Chi (Chine), Jude Lal Fernando (Sri Lanka), Edgardo Lander (Venezuela),
Cristian Parker G. (Chili), Andres Pérez Baltodano (Nicaragua), Emir Sader (Brésil),
Pablo Stefanoni (Bolivie), Maristella Svampa (Argentine), Mahaman Tidjani Alou (Niger),
Antonio Tujan (Philippines)

Diffusion et distribution en librairies

SOFÉDIS et SODIS (Paris, France)

Graphisme

Signélazer (Bruxelles, Belgique)

Illustration de couverture

Biswarup Ganguly, Bengale-Occidentale, Inde

Alternatives Sud

Volume 26-2019 / 2

**Quêtes d'industrialisation au Sud ?
Points de vue du Sud**

Abonnement annuel à *Alternatives Sud*

4 numéros : 50 euros

- Par virement au compte du Centre tricontinental :
IBAN BE23 0001 3060 0291 – BIC = BPOTBEB1
 - Par carte de crédit, via cetri@cetri.be, +32 10 489560 ou sur www.cetri.be.
-

© 2019, Centre Tricontinental et Éditions Syllepse
ISBN Papier: 978-2-84950-739-1
ISBN PDF: 978-2-84950-788-9 & 978-2-84950-789-6

Éditions Syllepse
69 rue des Rigoles
F-75020 Paris (France)
edition@syllepse.net

Centre Tricontinental
Avenue Sainte Gertrude 5
B-1348 Louvain-la-Neuve (Belgique)
cetri@cetri.be

Éditeur responsable : Bernard Duterme, CETRI,
Avenue Sainte Gertrude 5,
B-1348, Louvain-la-Neuve

Sommaire

Éditorial

7. Politiques industrielles au Sud : à quelles conditions ?

François Polet

Points de vue du Sud

Afrique

25. Les conditions de l'émergence industrielle de l'Afrique

Thierry Amougou

47. Politique industrielle et industrialisation tardive en Éthiopie

Arkebe Oqubay

Afrique

65. Amérique latine : *goodbye* industrie, *hello* stagnation

Pierre Salama

87. Politique industrielle au Chili : pour un nouveau paradigme

Javiera Petersen et Nicolas Bohme

Asie

103. Pakistan et Asie de l'Est : des politiques industrielles aux résultats contrastés

Rajah Rasiah et Nazia Nazeer

119. Inde : des réformes au détriment de l'industrialisation

Kalim Siddiqui

Transversales

137. De quel type de politique industrielle avons-nous besoin ?

Manuel F. Montes

149. Quelle politique d'industrialisation numérique pour le Sud ?

Parminder Jeet Singh

171. Index

173. Listes des *Alternatives Sud* parus

Éditorial

Politiques industrielles au Sud : à quelles conditions ?

François Polet¹

Dans la nouvelle géographie industrielle, les pays du Sud suivent des trajectoires opposées. Les uns concentrent une part croissante de l'activité manufacturière mondiale, quand les autres subissent un processus de désindustrialisation précoce. Si les politiques industrielles sont en cours de relégitimation dans les modèles de développement, les conditions de leur matérialisation sont difficiles à réunir dans une économie mondiale ouverte.

L'enjeu de l'industrialisation des pays du Sud retrouve graduellement une place au sein des stratégies internationales de développement. La redécouverte des retombées socio-économiques spécifiques du secteur manufacturier se fait paradoxalement dans le contexte d'une reconfiguration industrielle mondiale entraînant une « désindustrialisation précoce » dans plusieurs pays du Sud. Si l'expansion industrielle de la Chine est une cause majeure de ce phénomène, il est tout autant le produit du démantèlement des politiques d'industrialisation et de l'ouverture indiscriminée aux échanges internationaux. L'inversion de cette tendance est possible et ne dépend pas de la seule faculté des États à attirer les investisseurs étrangers en misant sur le moins-disant social, environnemental ou fiscal. Les contributions rassemblées dans cette livraison

1. Sociologue, chargé d'étude au CETRI - Centre tricontinental (www.cetri.be), doctorant à l'Université de Liège.

d'*Alternatives Sud* éclairent des situations nationales et régionales qui, chacune à leur manière, illustrent la nécessaire réhabilitation des politiques industrielles.

Reconfiguration industrielle mondiale

La géographie de la production industrielle mondiale est depuis une trentaine d'années l'objet d'une transformation accélérée (Defraigne, 2016). Celle-ci est portée par la fragmentation internationale des processus de production, dont les sources – nouvelles technologies, baisse du coût du transport, libéralisation du commerce et de l'investissement – et les modalités ont fait l'objet de quantité d'analyses depuis les années 1990 (Zacharie, 2013). En résumé, les multinationales décomposent de plus en plus intensivement leurs chaînes de production entre les pays, en jouant sur les différentiels de coût pour faire baisser le prix de revient de la marchandise finale.

En première approche, cette redistribution des cartes se joue sur un axe Nord-Sud. Depuis la crise de 2008-2009, l'écart entre les taux de croissance industrielle s'est creusé entre les pays du Nord² et le reste du monde, au désavantage des premiers. Les dernières données agrégées des Nations unies datent de 2010 et attribuaient 40% de la production industrielle aux pays du Sud, contre 20% au milieu des années 1990. Les dernières estimations donnent à penser que le Sud a pris les devants (Unido, 2018).

À y regarder de plus près cependant, le découpage Nord-Sud reflète mal le nouvel ordre industriel. C'est l'Asie de l'Est et du Sud qui se taille la part du lion de la croissance industrielle mondiale. À commencer par la Chine bien entendu, devenue première puissance industrielle devant les États-Unis, responsable à elle seule d'un quart de la production mondiale en 2017 (Unido, 2019). « *Son industrie produit deux fois plus que celle de l'Amérique latine et de l'Asie hors Chine, et représente quinze fois celle de l'Afrique et du Moyen-Orient* » (Chaponnière et Lautier, 2014).

C'est au départ de l'économie chinoise que s'articulent de plus en plus les chaînes de valeur dans lesquelles s'insèrent les « dragons » (Corée du Sud, Taïwan, Singapour) et les « tigres » asiatiques – qu'ils soient anciens (Thaïlande, Indonésie, Philippines, Malaisie), nouveau (Vietnam) ou futurs (Cambodge, Birmanie,

2. À l'exception des pays d'Europe de l'Est.

Laos). Mais la poussée chinoise ne se fait pas tellement au détriment du reste de l'Asie – la part de l'Inde dans la production mondiale a augmenté de 75 % entre 2005 et 2017 pour s'établir à 3,3 % en 2017, elle devance désormais la France, tandis que celles de la Turquie ou du Bangladesh progressent fortement (Unido, 2018).

Il n'en va pas de même si l'on tourne le regard vers l'Amérique latine et l'Afrique. À l'instar des pays occidentaux, les participations du Brésil et du Mexique à la valeur ajoutée manufacturière mondiale ont fondu entre 2005 et 2017 (moins 33 % et moins 13 % respectivement) (Unido, 2019), une tendance qui se vérifie pour l'Argentine et l'Afrique du Sud (Chaponnière et Lautier, 2014). En Amérique centrale comme dans le Maghreb, la production textile, tournée vers les États-Unis et l'Europe respectivement, a fortement souffert de la concurrence chinoise suite à la fin du système de quotas d'importation (accords multifibres) en 2005³.

Cette redistribution est la cause majeure d'un phénomène sur lequel reviennent la majorité des articles rassemblés dans cette livraison d'*Alternatives Sud* : la *désindustrialisation précoce* des pays en développement, à laquelle n'échappent que quelques pays asiatiques. Mise en évidence par l'économiste Dany Rodrik, elle signifie que les pays du Sud ont entamé leur processus de désindustrialisation relative à un niveau de développement nettement inférieur à celui des pays du Nord (2016).

Plus spécifiquement, cela implique que la part de l'industrie dans l'emploi global comme dans le revenu national commence à diminuer à des niveaux de revenu par habitant beaucoup plus bas que pour les pays riches : 700 dollars par habitant environ en Afrique ou en Inde, contre 14 000 dollars en Europe occidentale (Rodrik, 2016). Comme le relève Thierry Amougou dans sa contribution sur l'Afrique, « *de nombreux pays, sans être sortis d'un sous-développement industriel, deviennent des économies de services bas de gamme ou de qualité moyenne à faible productivité, via l'explosion des activités dites informelles* ».

Cette désindustrialisation précoce va de pair avec une « reprimarisation » des économies, c'est-à-dire que ces pays se sont « re-spécialisés » dans l'exportation des ressources naturelles, place que

3. Ces moindres contributions à la production industrielle mondiale n'impliquent pas nécessairement une contraction des productions industrielles nationales. Elles montrent en revanche que la croissance de ces productions nationales est inférieure à la croissance industrielle mondiale, tirée par l'Asie.

leur avait imposée la division internationale du travail sous l'époque coloniale. Le cas du Brésil, analysé en profondeur par Pierre Salama dans ce numéro, est emblématique : « *Les exportations de produits manufacturés s'élevaient à 51 % de l'ensemble des exportations en 2006 au Brésil [...], les autres exportations étant composées de produits agricoles et de matières premières (mines et combustibles). Un peu plus de dix ans plus tard, en 2017, les exportations de produits manufacturés s'élèvent à 36 %* ».

Développement sans industrie ?

Dans le fond, le développement de l'activité industrielle est-il un passage obligé pour sortir les sociétés de la pauvreté ? Les pays ne peuvent-ils pas atteindre un niveau de prospérité partagée à travers la seule dynamisation des autres secteurs productifs – agriculture, ressources naturelles, services ? Ce court-circuitage de l'étape « industrialisation » ne serait-il d'ailleurs pas souhaitable, étant donné la kyrielle de maux qu'elle paraît charrier dans les pays les plus pauvres – de la catastrophe de l'Union Carbide en Inde à l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh, en passant par l'exploitation des ouvrières des *maquilas* d'Amérique centrale ?

Les auteurs qui ont contribué à cet *Alternatives Sud* s'inscrivent explicitement en faux contre cette vision en vogue dans nos sociétés postindustrielles. Dans la continuité des pionniers de l'économie du développement, ils voient dans l'industrialisation un vecteur irremplaçable de l'élévation durable du niveau de vie des sociétés⁴. En postulant qu'une croissance tirée par les services ou les matières premières ne « vaut » donc pas une croissance tirée par l'industrialisation, ils s'écartent de l'approche néoclassique et s'inspirent des théories défendues notamment par les postkeynésiens et l'école structuraliste latino-américaine, selon lesquelles, pour reprendre les termes de Javiera Petersen et Nicolas Bohme dans ce volume, « *l'accumulation de capital induite par le secteur manufacturier produit des effets spécifiques sur la croissance. [...] Le changement technologique, la productivité, les profits commerciaux et, dans les pays "en développement", leur capacité à combler*

4. Les économistes saint-lucien Arthur Lewis et britannique Nicolas Kaldor ont posé après-guerre les bases de la réflexion sur les conditions du changement structurel (passage d'une économie agricole à une économie industrielle) dans les pays de ce qu'on appelait alors le « tiers-monde ». L'un et l'autre ont conseillé de nombreux gouvernements d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine dans les années 1950 et 1960.

la fracture technologique (catch-up), sont directement liés à la taille, à la vigueur et à la solidité du secteur manufacturier».

Donc oui, la désindustrialisation précoce apparaît à nos auteurs comme une évolution négative des structures économiques des pays en développement. Au-delà des considérations économiques en termes de croissance et de productivité, le « développement » sans industrie présente généralement des caractéristiques régressives sur les plans social, démocratique et environnemental. Ainsi l'expansion du secteur manufacturier se traduit par la création de davantage d'emplois stables, directs et indirects, dont les niveaux de rémunération et de formalisation sont généralement plus élevés que dans l'agriculture ou les services, ce qui est bénéfique en termes de droits du travail, de distribution du revenu et de politique fiscale. Le travail dans les manufactures est par ailleurs plus propice au développement du syndicalisme et de la capacité d'action collective des secteurs populaires face aux oligarchies économiques et politiques.

La reprimarisation des économies, donc le fait qu'elles exportent (relativement) de moins en moins de produits transformés, se traduit par une plus grande instabilité, du fait de la volatilité propre aux marchés de matières premières. Les crises économiques, budgétaires, puis sociales et politiques dans les grands pays primo-exportateurs d'Amérique latine, après le retournement des cours internationaux en 2013, en sont la manifestation (CETRI, 2017). Par ailleurs, quand bien même les cours se maintiennent, les retombées de l'expansion du modèle de développement « néo-extractiviste » sur l'environnement et les communautés paysannes sont dévastatrices, produisant une « *illusion de développement* » (Svampa, 2019). Un constat qui vaut également pour l'Afrique, comme l'illustre Thierry Amougou dans ce numéro au départ du cas du pétrole du golfe de Guinée et de ses externalités régressives sur le « développement réel ». Plus pernicieusement, la « calamité des ressources naturelles », soit l'abondance de ressources minières ou hydrocarburées, nourrit les stratégies économiques et politiques rentières des élites au détriment du progrès socioéconomique général (Frankel, 2010).

Le retour des politiques industrielles

Si le recul relatif de l'industrie est un problème majeur pour la trajectoire de développement des pays pauvres et émergents, l'analyse des causes de cette involution devient donc une problématique

de première importance. Sur ce point, les contributeurs à cet *Alternatives Sud* convergent largement. Qu'ils s'intéressent au Chili, au Brésil, à l'Éthiopie, au Pakistan ou à l'Inde, ils identifient dans le démantèlement des politiques industrielles et la libéralisation commerciale les deux sources du sous-développement. Ces politiques de désinvestissement public et d'ouverture furent des éléments clés des stratégies économiques néolibérales qui s'imposèrent un peu partout dans les années 1980. En mettant un terme aux politiques d'industrialisation par substitution des importations, ces politiques ont mis un point d'arrêt aux efforts d'émancipation de la dépendance structurelle vis-à-vis du centre industrialisé de l'économie mondiale.

Certes la constitution de tissus industriels nationaux complètement abrités du marché mondial avait généré un ensemble de déséquilibres macro-économiques intenable, accentués par la dégradation des termes de l'échange et le maintien d'inégalités sociales internes empêchant le développement d'un marché intérieur. La disparition de ces soutiens et protections s'est cependant moins traduite par un assainissement que par une contraction et un ralentissement durable du développement industriel, incapable de soutenir la concurrence avec les produits des pays hautement ou nouvellement industrialisés.

S'en est suivie une réaffectation des ressources vers les avantages comparatifs « traditionnels » des pays comportant très peu de valeur ajoutée et peu intensifs en emplois, en particulier l'agriculture industrielle et les ressources naturelles. Dans beaucoup de ces pays, le boom des *commodities* suite à l'explosion de la demande asiatique a donné des marges budgétaires aux gouvernements, qui ont pu financer des politiques sociales, et réduit leur vulnérabilité externe, mais il a dans le même temps accentué la tendance à la désindustrialisation, en valorisant la monnaie nationale et en réduisant la compétitivité-prix des productions manufacturées nationales (« maladie hollandaise »).

L'Inde échappe quelque peu à ce schéma en ce que la désindustrialisation précoce y coexiste avec un secteur de services (sous-traitance informatique) à haute valeur ajoutée qui s'est imposé sur le marché mondial. C'est ce secteur qui est le grand gagnant des politiques de libéralisation du commerce et de l'investissement de ces vingt dernières années, au détriment de l'agriculture et de l'industrie. Si ces politiques ont favorisé l'ascension économique des classes moyennes qualifiées, cette « Inde qui brille », Kalim Siddiqui

rappelle dans ce numéro qu'« *elles n'ont pas permis de créer des emplois et d'améliorer les conditions matérielles de la plus grande partie de la population, en ville comme dans les zones rurales* ».

Le réarmement de la politique industrielle après trente années de laisser-faire néolibéral, soit le réengagement de l'État dans la modernisation et l'expansion du secteur industriel, est unanimement présenté par nos auteurs comme la clé de la réindustrialisation des pays en développement. L'État doit selon eux récupérer les leviers stratégiques dont il s'est imprudemment privé sous la pression des institutions financières internationales, soit la fourniture de biens publics (recherche et développement, éducation technique, infrastructures d'énergie, de transport et de communication), le recours aux subventions, aux droits de douane et aux quotas et le maintien d'une politique macro-économique favorable à la compétitivité de la production manufacturière nationale (taux de change, taux d'intérêt, contrôle des capitaux). Le volontarisme avisé de l'État « stratégie » est devenu indispensable pour franchir le fossé technologique qui sépare désormais la production latino-américaine, concentrée sur des produits relativement peu transformés, de la production d'Asie de l'Est.

Aucun des auteurs ne résiste à la tentation d'inférer ce qui peut fonctionner dans son pays ou sa région, en matière de politique industrielle, de ce qui a marché chez les dragons, en particulier la Corée du Sud, et la Chine⁵. Pour Rajah Rasiah et Nazia Nazeer, qui comparent le déploiement industriel médiocre du Pakistan à ceux d'un échantillon de pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est, c'est la qualité du cadre institutionnel de stimulation du rattrapage technologique qui explique les différences de développement industriel entre les pays.

L'Éthiopie, dont le défunt ex-président revendiquait de s'écarter du consensus de Washington pour « regarder vers l'Est », a mis en place un ensemble d'instruments de soutien et de coordination explicitement inspirés des expériences asiatiques dont les résultats, bien qu'inégaux, ont d'après Arkebe Oqbay généré des effets d'apprentissage institutionnel en matière de gestion sectorielle des processus d'industrialisation. Pour Pierre Salama, l'unique voie de

5. Rappelons-le, le revenu par habitant de la Corée du Sud était de 30 % inférieur à celui de la République démocratique du Congo en 1960. En 2017, il est soixante fois supérieur : 30 000 dollars contre moins de 500 (Banque mondiale, 2019).

sortie de la reprimarisation de pays comme le Brésil et l'Argentine « *passer par un renforcement de l'industrie grâce à un soutien conséquent aux secteurs de haute technologie, ce qui implique des efforts importants en recherche-développement, à l'égal de ce que font des pays comme la Corée du Sud* ».

L'importance que nos auteurs accordent à l'action de l'État développeur s'inscrit dans un tournant doctrinal plus général. Menée au sein des organisations internationales par les représentants des pays émergents, dont l'influence géopolitique décolle à ce moment, et une poignée d'économistes du développement hétérodoxes – Joseph Stiglitz, Ha Joon Chang, Dani Rodrik –, la rébellion contre le consensus de Washington a commencé suite à la crise asiatique de 1997-1998. Elle s'est élargie avec la crise mondiale de 2008, qui s'est soldée sur le plan théorique par le « rajeunissement » de l'idée de politique industrielle⁶. Après s'être longtemps concentrés sur les distorsions de prix causés par l'État – les « défaillances du gouvernement » –, un nombre croissant d'économistes reconnaissent que l'action de ce dernier est indispensable pour corriger les « défaillances du marché », dont les conséquences peuvent être cataclysmiques pour l'économie et la société.

Limites au libre-échange

La réhabilitation théorique des politiques interventionnistes implique une reconsidération plus ou moins prononcée des stratégies d'intégration à l'économie mondiale. Les débats sont vifs à ce sujet au sein de la Cruced depuis le tournant du millénaire, où plusieurs pays émergents défendent l'idée que la participation au marché mondial n'est pas une fin en soi, mais doit servir le changement structurel et la diversification de leurs économies (Abbas, 2007). Si le retour de balancier ne va pas jusqu'à prôner la « déconnexion » vis-à-vis du marché mondial (Amin, 1986), une certaine dose « d'industrialisation par substitution des importations » est admise par plusieurs auteurs, suivant l'idée que tous les pays industrialisés, en Occident comme en Asie de l'Est, sont passés par des phases de protection de leurs tissus industriels, le temps de combler leur retard technologique (List, 1857 ; Chang, 2002). Il faut pouvoir mettre des limites au libre-échange.

6. Pour reprendre l'expression de Joseph Stiglitz dans son introduction à un ouvrage collectif au titre évocateur, *The Industrial Policy Revolution* (Stiglitz et Lin, 2013).

Notons que les adversaires les plus résolus du rétablissement d'un protectionnisme « éducateur » ne se situent probablement plus au Nord... mais au Milieu. Le « néoprotectionnisme » de Donald Trump incite la Chine à se positionner comme nouveau chef de file d'un libre-échange dont elle a objectivement le plus bénéficié ces vingt dernières années. Le réagencement de la géographie commerciale mondiale qu'elle promeut s'accommodera vraisemblablement mal de l'augmentation des tarifs douaniers sur les produits technologiquement les plus accessibles aux autres pays en développement (textile, électronique, automobile). Par ailleurs, la mise à l'abri temporaire du marché mondial implique de s'appuyer davantage sur le débouché du marché intérieur, ou sur des marchés régionaux unissant des économies aux niveaux de productivité comparables, deux défis politiques importants.

Au-delà de l'exposition aux importations bon marché, l'architecture des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux menace de frapper d'illégitimité les politiques industrielles visant le rattrapage technologique des pays du Sud. « *Une tendance inquiétante réside dans le fait que la capacité d'inventer au niveau national et d'adapter les idées et la technologie afin d'améliorer la productivité a été bloquée ou est devenue trop coûteuse sous le régime des droits de propriété intellectuelle de l'OMC et des accords de libre-échange* » relève Manuel Montes dans sa contribution.

Les disciplines multilatérales ont également pour effet d'obliger les États de traiter sur un même pied, en matière de subventions ou de marchés publics notamment, les entreprises nationales et des entreprises étrangères « *dotées d'énormes avantages en matière de finance, d'administration, de réseaux internationaux et de technologies* » (Montes, dans cet *Alternatives Sud*). C'est pour éviter que ces règles n'amputent juridiquement la liberté des gouvernements du Sud d'agir sur leurs secteurs industriels que les représentants de pays en développement promeuvent la défense du principe de marges de manœuvre nationales (*policy space*), notamment au sein du PNUD et de la Cnuced (Khor, 2004).

Entre le possible et le souhaitable

Soyons réalistes, les conditions permettant de modifier les trajectoires de désindustrialisation précoce seront difficiles à réunir dans la plupart des pays. Même un partisan aussi convaincu du développement par voie d'industrialisation (*manufacturing led*

development) que Dany Rodrik est pessimiste, tant l'écart de productivité entre les pays d'Asie de l'Est et le reste du monde en développement paraît s'élargir. Pour Chaponnière et Lautier (2014), à court et moyen terme, « *la croissance industrielle chinoise accentue la différenciation des structures productives entre les pays du Sud* », l'avenir de l'économie de beaucoup de ces pays s'inscrivant dès lors dans « *une accentuation de la spécialisation primaire et non dans le renforcement du secteur industriel et le progrès technique* ».

Si cette vision déterministe n'est pas partagée par les auteurs de cet *Alternatives Sud*, en particulier pour des pays émergents comme l'Inde, le Chili et le Brésil, qui disposent d'importantes ressources fiscales et institutionnelles, Pierre Salama insiste sur les conditions politiques d'un changement dans le mode d'insertion de ce dernier pays dans la division internationale du travail. Celui-ci « *passer par de nouvelles alliances de classes, seules capables d'assumer politiquement une réforme fiscale conséquente, une distribution des revenus moins inégale, une politique industrielle moins clientéliste* ».

À la concurrence est-asiatique s'ajoute l'immense défi des processus de robotisation et de digitalisation, qui devraient entraîner une économie massive du facteur travail dans les processus de production. La presse économique a beaucoup commenté le potentiel de relocalisation en Europe des segments de production délocalisés en Asie ces vingt dernières années, du fait de la tendance émergente à la « réintégration verticale » des chaînes de valeur des multinationales, favorisée par les technologies de la quatrième révolution industrielle et la quête de réactivité (Valentin, 2017).

D'après un rapport de la Banque mondiale au titre évocateur – *Trouble in the making?* –, la tendance à la robotisation se vérifie non seulement en Occident et en Chine, mais aussi en Thaïlande, au Mexique, au Brésil, en Inde, en Indonésie et en Turquie (Hallward-Driemeier et Gaurav, 2018). Elle pourrait avoir comme conséquence de réduire la création d'emplois industriels dans ces pays, mais aussi de freiner le déplacement des activités manufacturières vers les régions où le travail est bon marché, notamment l'Afrique subsaharienne. Face au renchérissement du travail non qualifié sur son territoire, la Chine digitalise et automatise au lieu de délocaliser, ce qui pourrait donner un coup d'arrêt au

fameux « vol d'oies sauvages » qui a permis son décollage, après celui des dragons et des tigres⁷.

Néanmoins beaucoup de pays émergents craignent que la révolution digitale, combinée à l'essor des technologies vertes, ne se traduise par une nouvelle distanciation technologique des pays en développement, émergents compris, par l'Occident et la Chine. Pour Parminder Jeet Singh dans ce volume, « *il n'est pas facile pour les pays en développement d'acquérir et de maintenir les connaissances nécessaires dans ce domaine complexe et en évolution rapide* ». Face aux pressions commerciales des États-Unis pour l'adoption de leur modèle numérique par les pays en développement, Singh plaide pour que ceux-ci se dotent de leur propre politique industrielle numérique, qui passe notamment par la construction d'infrastructures numériques publiques. À l'instar de ce qui s'est produit en Chine, le développement d'une industrie numérique exigera un certain protectionnisme ainsi que des mesures de soutien du gouvernement, notamment par le biais de marchés publics.

En revanche, l'espace pour l'industrialisation paraît extrêmement réduit en Afrique subsaharienne, où « *l'offensive de la Chine sur l'Afrique, même dans le champ de l'économie dite informelle, tue dans l'œuf les embryons d'industrialisation qui voient le jour ici et là* » (Amougou, dans ce numéro). Questionnant les sources de « l'afro-optimiste industriel » consécutif à la croissance soutenue des économies africaines depuis le tournant du millénaire, l'auteur estime qu'il faut réinventer les « *mécanismes de protection de l'économie populaire, de son artisanat, de son agriculture et de ses terres* », contre « *la concurrence déloyale de la Chine et d'autres grands groupes occidentaux* », ce qui exige des gouvernements africains qu'ils intègrent les conditions de la politique industrielle de l'Afrique, « *en termes de droit du travail, de création d'emplois, de transferts technologiques, de protection de l'environnement et de certains secteurs économiques et sociaux* » dans leur négociation avec la Chine.

À condition de penser conjointement politique agricole et politique industrielle dans une perspective de souveraineté alimentaire, l'agroalimentaire offre les opportunités d'industrialisation les plus

7. Le « vol d'oies sauvages » est une théorie décrivant le mouvement de rattrapage des pays d'Asie de l'Est, qui ont successivement intégré les chaînes de production régionales, en captant des activités de faible technicité délocalisées par les pays de tête (Japon, puis dragons) avant de monter en gamme.

prometteuses sur le continent africain. Le secteur pourrait potentiellement fournir des milliers d'emplois et offrir un débouché à une production agricole locale soutenue, désenclavée et protégée des importations à bas prix. En l'absence de politique volontariste, qui suppose de rompre avec l'attitude opportuniste-rentière des dirigeants africains en la matière, les produits transformés vers lesquels s'orientent les habitudes alimentaires dans les villes seront toujours plus importés (concentré de tomate chinois) ou produits localement à partir de matières premières agricoles importées (lait, pain, bière). La dépendance des systèmes agroalimentaires africains s'en trouvera approfondie, au profit des multinationales du secteur.

Si les conditions de l'industrialisation monopolisent l'essentiel des préoccupations de nos auteurs, il faut se prémunir de l'obsession de l'industrialisation à n'importe quelle condition. L'exemple du Bangladesh le montre, l'industrialisation ne se traduit pas automatiquement par un mieux-être social. Les salaires y demeurent à un niveau de survie, du fait de la répression syndicale et de l'absence de volonté patronale d'augmenter la productivité du travail⁸. Une politique industrielle progressiste devrait inclure des objectifs sociaux et environnementaux dans ses stratégies de développement, ne pas miser sur l'intégration aux chaînes de valeur mondiales à travers les avantages comparatifs de la compression continue des salaires bas ou de la possibilité de polluer (Eder et col., 2018).

La contrainte environnementale pèsera immanquablement sur les possibilités de développement industriel du Sud. Mais la responsabilité de ne pas reproduire les décollages industriels polluants de l'Occident et de la Chine ne peut reposer sur les épaules des seuls gouvernements des pays concernés. Comme Manuel Montes le souligne dans sa contribution, le fait que tous les pays, y compris les plus pauvres, doivent réorienter leurs processus productifs vers les technologies de faible intensité énergétique oblige les États détenteurs de ces technologies – qui sont par ailleurs les principaux responsables du réchauffement climatique – à lever les obstacles à la diffusion de celles-ci vers les régions les plus pauvres. Le réchauffement climatique ne peut servir d'argument pour disqualifier les efforts légitimes d'industrialisation au Sud.

8. À l'inverse, le salaire de l'ouvrière du textile de Shanghai a été multiplié par cinq entre 2000 et 2012, pour dépasser celui de l'ouvrière brésilienne ou mexicaine (Chaponnière et Lautier, 2014).

Bibliographie

- Abbas Mehdi (2007), « Cnuced XI : du consensus de Washington au consensus de São Paulo ? », *Alternatives Sud*, vol. 14, n° 3.
- Amin S. (1986), *La déconnexion*, Paris, La Découverte.
- Banque mondiale (2019), PIB par habitant (\$ US courants), <https://donnees.banquemondiale.org>.
- CETRI (2017), *État des résistances en Amérique latine*, *Alternatives Sud*, vol. 24, n° 4.
- Chang H. J. (2002), *Kicking Away the Ladder: Development Strategy in Historical Perspective*, Londres, Anthem.
- Chaponnière J.-M. et Lautier M. (2014), « La Chine et l'industrialisation au Sud », *Autrepart*, vol. 69, n° 1.
- Defraigne J.-C. (2016), « La reconfiguration industrielle globale et la crise mondiale », *Outre-Terre* 2016/1, n° 46.
- Eder J., Schneider E., Kulke R. et König C.-D. (2018), « From Mainstream to Progressive Industrial Policy », *Journal für Entwicklungspolitik*, vol. 34, n° 3/4.
- Frankel J. A. (2010), « The Natural Resource Curse: a Survey », *NBER Working Paper Series*, National Bureau of Economic Research.
- Hallward-Driemeier M. et Gaurav N. (2018), *Trouble in the Making? The Future of Manufacturing-Led Development*, Washington, DC, Banque mondiale.
- Khor M. (2004), « South Fights for "Policy SPACE" at Unctad XI », *Third World Network*, 12 juin.
- List F. (1857), *Système National d'Économie Politique*, Paris, Capelle.
- Rodrik D. (2016), « Premature Deindustrialization », *Journal of Economic Growth*, 21 (1).
- Svampa M. (2019), *La fronteras del neextractivismo en América latina*, Bielefeld University Press, Bielefeld.
- Stiglitz J. et Lin J. Y. (2013), *The Industrial Policy Revolution*, Basingstoke, Palgrave MacMillan.
- Unido (2019), Statistiques, Leading Manufacturing Economies, <https://stat.unido.org/app/country/W3.htm?Country=004&Group=null>, consulté le 12 avril 2019.
- Unido (2018), *World Manufacturing Production, Statistics for Quarter I*, Nations unies – Organisation des Nations unies pour le développement industriel.
- Valentin M. (2017), « L'heure de la relocalisation a sonné », *Les Échos*, 29 mars.
- Zacharie A. (2013), *Mondialisation : qui gagne et qui perd*, Lormont, Le Bord de l'eau.

